

NUCLÉAIRE : DÉPÔT DE DÉCHETS RADIOACTIFS AUX PORTES DU JURA ?

En mars 2018, les Jurassiennes et les Jurassiens ont refusé par 53,67% des voix que le domaine d'implantation "Jura-Est" (AG) continue à être étudié pour le stockage de déchets hautement radioactifs. Ils n'ont pas suivi la recommandation du Conseil fédéral ni celle du Gouvernement jurassien qui recommandaient d'accepter cet objet.

Le Gouvernement jurassien regrettait ce résultat car il estimait que la sécurité à long terme était renforcée en enfouissant les déchets sur le territoire suisse.

Deux experts indépendants, Walter Wildi et Marco Buser, avaient révélé certaines lacunes, comme la prise en compte de la durée de dangerosité des déchets nucléaires qui peut aller jusqu'à un million d'années, de la corrosion des matériaux ainsi que, notamment, des conséquences d'une éventuelle nouvelle glaciation.

Seuls deux cantons avaient la possibilité de s'exprimer à ce stade du projet : le Jura et Vaud. Tous deux ont exprimé leur réserve sur le projet soumis par le Conseil fédéral. Les Jurassiens l'ont refusé par les urnes alors que pour le canton de Vaud, c'est l'exécutif cantonal qui s'est exprimé puisque le peuple vaudois a déjà rejeté, en 2011, la première étape de la procédure.

Il est évident que ces refus sont aussi un acte de défiance envers la gestion globale de la question nucléaire en Suisse où se trouvent, il faut le rappeler, les plus vieux réacteurs nucléaires du monde qui présentent des défauts importants.

Par conséquent, nous remercions le Gouvernement de répondre à la question suivante :

- Que compte-t-il entreprendre afin que la décision populaire jurassienne soit prise en compte par la Confédération pour que celle-ci renonce à l'étude d'implantation « Jura-Est » pour le stockage de déchets hautement radioactifs ?

Delémont, le 19 décembre 2018

Erica Hennequin
Groupe VERTS et CS-POP